Corrigé – Brevet 2025 – histoire-géographie-EMC – Nouvelle-Calédonie

Analyser et comprendre des documents en géographie, Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer, Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en géographie *(20 pts)*

1. D'après le document 1, les territoires ultramarins apportent à la France **97 % de sa zone économique exclusive (ZEE)** : « Ils lui apportent 97 % de sa zone économique exclusive (ZEE) ». Presque tout le domaine maritime français se trouve donc outre-mer ; c'est grâce à eux que la France possède la deuxième ZEE du monde (environ 10 millions de km²).

2.

- **Avantage géographique** : la ZEE permet à la France « d'entretenir des relations transfrontalières avec des dizaines de pays éloignés de sa base européenne ». Elle est ainsi « voisine du Brésil et du Suriname, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, du Canada et du Mexique ». La France est présente sur tous les océans.
- **Avantage économique** : la France « dispose de zones de pêche très étendues ainsi que de ressources minérales sous-marines ». Elle peut exploiter seule ces ressources dans sa ZEE.

3. Les territoires ultramarins renforcent d'abord la puissance militaire de la France. Le texte explique qu'ils sont « des atouts pour notre sécurité/Défense : positionnement et projection des forces armées, dissuasion nucléaire, défense spatiale et cyberdéfense ». Grâce à des bases réparties sur tous les océans, l'armée française peut intervenir rapidement loin de la métropole. Ils lui donnent ensuite un rôle dans les grands équilibres mondiaux : avec « le basculement stratégique vers l'Indo-Pacifique », la France se trouve « au cœur de la confrontation Chine/États-Unis grâce à La Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et les îles Wallis et Futuna ». Enfin, elle est « le seul État membre de l'Union européenne à y être implanté de manière permanente », ce qui lui donne un poids particulier dans cette région du monde.

4. Deux éléments montrent le rôle des outre-mer dans la protection de la biodiversité :

- **à l'échelle nationale** : les outre-mer « représentent 80 % de la biodiversité française » et « un quart des parcs nationaux français sont situés en outre-mer », dont le plus grand, en Guyane, qui « couvre 40 000 km² et abrite plus de 6 000 espèces végétales » ;
- **à l'échelle mondiale** : plusieurs espaces ultramarins sont reconnus par l'Unesco. Le parc national de La Réunion « est inscrit depuis 2010 au patrimoine mondial de l'Unesco », tout comme le lagon de Nouvelle-Calédonie, « le plus grand du monde », inscrit « depuis 2008 ».

5. L'affiche du document 2 met en valeur la richesse naturelle de la Nouvelle-Calédonie : on y voit deux plongeurs en masque et palmes nager au-dessus d'un récif de corail très dense, avec des poissons, sous le slogan « Nouvelle-Calédonie. Nouveau départ ! ». Elle utilise donc comme atout le lagon et sa barrière de corail, présentés dans le document 1 comme « le plus grand du monde » et inscrits « depuis 2008 au patrimoine mondial de l'Unesco ». Cet atout contribue au **rayonnement** de la France, c'est-à-dire à son influence et à son image positive dans le monde : il attire des touristes étrangers (Australiens, Néo-Zélandais, Japonais…) et fait connaître un territoire français du Pacifique. La campagne est d'ailleurs soutenue par Atout France, l'agence chargée de promouvoir la destination France à l'étranger. Le lagon valorise enfin l'image d'une France qui protège un patrimoine naturel exceptionnel.

6. Les outre-mer sont d'abord des **atouts pour la puissance de la France**. Grâce à eux, la France possède « 97 % de sa zone économique exclusive » et la deuxième ZEE du monde, riche en « zones de pêche très étendues

» et en « ressources minérales sous-marines » (nickel en Nouvelle-Calédonie à terre, nodules polymétalliques au fond des océans). Ils sont aussi des atouts militaires : bases navales et aériennes à La Réunion, à Nouméa ou à Papeete permettent la « projection des forces armées ». Ils placent la France dans l'Indo-Pacifique, « au cœur de la confrontation Chine/États-Unis ». Sur le plan technologique, la Guyane accueille le Centre spatial guyanais de Kourou, « port spatial de classe mondiale », d'où décolle la fusée européenne Ariane.

Les outre-mer sont ensuite des **atouts pour le rayonnement de la France**, c'est-à-dire son influence culturelle et son image. Ils représentent « 80 % de la biodiversité française » et abritent des sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco (parc national de La Réunion, lagon de Nouvelle-Calédonie), ce qui fait de la France un pays « en avance dans la protection de l'environnement ». Ils attirent des touristes du monde entier, comme le montre l'affiche de promotion de la Nouvelle-Calédonie (document 2). Ils diffusent enfin la langue française et la culture française dans des régions éloignées de l'Europe.

Il faut toutefois nuancer : le texte rappelle que leur « potentiel économique reste peu exploité » et que l'économie de la Guyane « dépend encore fortement des transferts publics et des importations ». Les outre-mer restent souvent moins riches que la métropole, avec un chômage élevé et une vie chère.

> **Astuce.** Pour la question 6, organise ta réponse en deux temps qui reprennent les deux mots de la consigne : la **puissance** (ZEE, ressources, armée, espace) puis le **rayonnement** (biodiversité, Unesco, tourisme, francophonie). Chaque idée doit être appuyée par un document et complétée par une connaissance, comme Kourou ou le nickel.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer *(20 pts)*

1. Développement construit

Plan : I. Une guerre menée contre les soldats et les civils (bombardements, violences contre les populations) ; II. Un génocide : l'extermination des Juifs et des Tsiganes d'Europe ; III. Un bilan humain sans précédent.

> La Seconde Guerre mondiale (1939-1945) oppose les Alliés (Royaume-Uni, URSS, États-Unis…) aux puissances de l'Axe (Allemagne nazie, Italie fasciste, Japon). C'est une guerre totale, qui mobilise toutes les ressources des pays. C'est aussi une guerre d'anéantissement, dont le but n'est plus seulement de vaincre l'adversaire mais de le détruire, jusqu'aux populations civiles. Comment cette volonté d'anéantissement se manifeste-t-elle ?
>
> D'abord, les combats et les bombardements visent autant les civils que les soldats. Sur le front de l'Est, à partir de juin 1941, l'Allemagne mène contre l'URSS une guerre raciale, car les nazis considèrent les Slaves comme des « sous-hommes » : villages incendiés, prisonniers soviétiques morts de faim par millions. La bataille de Stalingrad (1942-1943) fait des centaines de milliers de morts. Les villes sont bombardées massivement : Londres pendant le « Blitz » en 1940-1941, puis Hambourg et Dresde par les Alliés. En août 1945, les États-Unis larguent deux bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki.
>
> Ensuite, les nazis organisent un génocide. Dès 1941, en URSS, les Einsatzgruppen fusillent plus d'un million de Juifs, comme à Babi Yar en septembre 1941. En janvier 1942, la conférence de Wannsee organise la « solution finale » : les Juifs de toute l'Europe sont déportés vers des centres de mise à mort comme Auschwitz-Birkenau ou Treblinka, où ils sont assassinés dans des chambres à gaz. Environ six millions de Juifs sont exterminés : c'est la Shoah. Les Tsiganes sont aussi victimes d'un génocide.
>
> Enfin, le bilan est effroyable : la guerre fait plus de 60 millions de morts, dont une majorité de civils. L'URSS perd à elle seule plus de 20 millions de personnes. Pour juger ces crimes, le tribunal de Nuremberg condamne en 1945-1946 des dirigeants nazis, notamment pour crime contre l'humanité, une notion nouvelle.
>
> Ainsi, la Seconde Guerre mondiale est une guerre d'anéantissement, car elle vise des peuples entiers et fait des civils les principales victimes. Son souvenir conduit à la création de l'ONU en 1945 pour préserver la paix.

> 💡 **Astuce.** Le mot-clé est « anéantissement » : chaque paragraphe doit montrer une volonté de **détruire** (populations civiles, peuples entiers), pas seulement raconter les batailles. Le génocide des Juifs et des Tsiganes doit obligatoirement apparaître, avec des lieux et des dates précis (Wannsee, Auschwitz-Birkenau).

2. Frise chronologique (annexe)

- **Années des événements** :
 - Événement A, arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne : **1933** (il est nommé chancelier le 30 janvier 1933) ;
 - Événement B, signature du traité de Versailles : **1919** (28 juin 1919) ;
 - Événement C, le Front populaire forme son gouvernement : **1936** (gouvernement de Léon Blum, juin 1936).
- **Lettres à placer dans les cercles**, de gauche à droite :
 - le cercle situé juste avant 1920, à la fin de la zone hachurée : **B** (1919) ;
 - le cercle situé entre 1930 et 1935 : **A** (1933) ;
 - le cercle situé juste après 1935 : **C** (1936).
- **Légende** :
 - la zone hachurée (1914-1918) : **la Première Guerre mondiale** ;
 - la zone foncée (à partir de 1939) : **la Seconde Guerre mondiale**.

> ⚠ **Piège.** Les trois événements ne sont pas donnés dans l'ordre chronologique : B (1919) vient en premier sur la frise, avant A (1933) et C (1936). Place chaque lettre d'après son année, pas d'après l'ordre des images.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique *(10 pts)*

1. Deux informations montrent l'engagement de Dimitri :

- il est « JADE, c'est l'acronyme de Jeune Ambassadeur des Droits pour l'Égalité », et il effectue « [son] service civique auprès du Défenseur des droits », autorité indépendante dont la mission est « d'aider les personnes dont les droits ne sont pas respectés » ;
- il informe les jeunes : il a « été amené à discuter avec les jeunes de discrimination », leur explique les trois éléments qui définissent une discrimination selon la loi et leur indique quoi faire s'ils en sont victimes (« en parler à quelqu'un de confiance », contacter « la plateforme Antidiscriminations.fr »).

2. Par son engagement, Dimitri fait vivre la valeur d'**égalité**, inscrite dans la devise de la République « Liberté, Égalité, Fraternité ». Son titre même le dit : il est ambassadeur « des Droits pour l'Égalité ». En luttant contre les discriminations, il défend l'idée que tous les citoyens doivent être traités de la même façon, quels que soient leur origine, leur sexe ou leur handicap, comme l'affirme l'article 1er de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. »

3. Selon le document 1, une situation est une discrimination au sens de la loi si trois éléments sont réunis, ce que rappelle aussi l'affiche (« 3 éléments doivent être réunis pour identifier une discrimination »). La situation de la jeune femme les réunit tous :

- **un traitement défavorable** : elle n'a « pas été acceptée en stage », alors qu'un homme dans une situation comparable l'aurait été ;
- **un critère défini par la loi** : le refus est lié à son sexe (« parce que je suis une femme »), qui fait partie des vingt-cinq critères de discrimination prévus par la loi ;
- **un domaine prévu par la loi** : le refus a lieu dans le cadre du travail, pour un stage d'« agente de sécurité », or Dimitri cite « la recherche d'un emploi » et « le lieu de travail » parmi les domaines de discrimination.

Les trois éléments étant réunis, la jeune femme a bien été victime d'une discrimination, punie par la loi. Cela contredit le principe rappelé en bas de l'affiche : « Face au droit, nous sommes tous égaux. »

4. *Présentation rédigée (sans nom, sans signature ni nom d'établissement, pour respecter l'anonymat).*

> Bonjour à tous,
>
> Nous sommes des élèves de 3e et nous venons vous parler d'un sujet qui nous concerne tous : les discriminations.
>
> Qu'est-ce qu'une discrimination ? Ce n'est pas simplement une moquerie ou une injustice. Selon la loi, il faut réunir trois éléments : d'abord, subir un traitement défavorable par rapport à une autre personne placée dans la même situation ; ensuite, que ce traitement soit dû à l'un des vingt-cinq critères prévus par la loi, comme l'origine, la religion, le sexe, le handicap, l'état de santé ou l'apparence physique ; enfin, que cela se produise dans un domaine prévu par la loi, comme l'emploi, le logement, l'école ou les loisirs.
>
> Voici deux exemples. Une jeune femme n'a pas été acceptée en stage pour devenir agente de sécurité, uniquement parce qu'elle est une femme : c'est une discrimination liée au sexe. Autre exemple : si un club de sport refuse un élève à cause de son handicap ou de la couleur de sa peau, c'est aussi une discrimination. Une discrimination est un délit, puni par le Code pénal.
>
> Pourquoi faire vivre l'égalité au collège ? D'abord parce que c'est une valeur de la République, inscrite dans sa devise « Liberté, Égalité, Fraternité » et dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Ensuite parce que le collège est le premier lieu où nous vivons ensemble, avec nos différences. Si un élève est mis à l'écart à cause de son apparence ou de son origine, il se sent rejeté, travaille moins bien et peut en souffrir longtemps. Enfin, les discriminations commencent souvent par des préjugés et des stéréotypes : c'est dès maintenant qu'il faut apprendre à les reconnaître.
>
> Que pouvons-nous faire ? Refuser de rire des blagues qui rabaissent quelqu'un, soutenir un camarade mis à l'écart et en parler à un adulte de confiance : professeur principal, CPE, infirmière scolaire. Hors du collège, on peut aussi contacter le Défenseur des droits, une autorité indépendante qui aide les victimes.
>
> Face au droit, nous sommes tous égaux : au collège aussi, faisons vivre l'égalité. Merci de votre attention.

> 💡 **Astuce.** La consigne demande trois choses précises : une **définition** (les trois éléments), **un ou deux exemples**, et **pourquoi l'égalité est importante au collège**. Vérifie à la fin que les trois figurent dans ta présentation, et n'y mets ni ton nom ni celui de ton collège.

Conseils pour le jour J

Tu as 2 heures pour 50 points : compte environ 45 minutes pour la géographie, 50 minutes pour l'exercice 2 (dont 35 pour le développement construit) et 20 minutes pour l'EMC, en gardant 5 minutes pour relire. L'annexe de la page 7 (la frise) doit être rendue avec la copie : remplis-la tout de suite, sans y écrire ton nom, pour ne pas l'oublier.

En géographie, les questions 1 à 4 demandent surtout de relever des informations : recopie les passages exacts du texte entre guillemets. La question 6 vaut 6 points : c'est la seule où tu dois ajouter tes connaissances (deuxième ZEE du monde, Kourou, nickel, bases militaires, tourisme). Ne te contente pas de répéter le document 1.

Dans le développement construit, ne raconte pas toute la guerre : chaque exemple doit prouver la volonté d'anéantir (Shoah, guerre à l'Est, bombardements des villes, Hiroshima). En EMC, la question 3 est une application directe de la définition en trois éléments donnée par Dimitri : reprends-les un par un en les appliquant à la jeune femme de l'affiche.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).